

O.E.R.S. WOOD
ORGANISATION DES ÉTATS RIVERAINS
DU SÉNÉGAL

GUINÉE - MALI - MAURITANIE - SÉNÉGAL

**CAMPAGNE CONJOINTE DE LUTTE
CONTRE LA PÉRIPNEUMONIE BOVINE**

REQUÊTE DE FINANCEMENT

Adressée conjointement

à l'Agence Américaine pour le Développement International
(U.S. - A.I.D.)

et au Fonds Européen de Développement
(F. E. D.)

Dakar, Octobre 1969

SC00002

CAMPAGNE CONJOINTE DE LUTTE
CONTRE LA PERIPNEUMONIE BOVINE

=====

=====

=====

REQUETE DE FINANCEMENT
ADRESSEE CONJOINTEMENT
A L'AGENCE AMERICAINE FOUR LE DEVELOPPEMENT
INTERNATIONAL
(US-AID)
ET AU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT
(F.E.D.)

=====

=====

TABLE DES MATIERES

<u>Première Partie : Introduction</u>	<u>pages</u>
But et importance du Projet :	2
Historique du Projet :	4
<u>Deuxième Partie : Présentation de la Sous-Région :</u>	
1°) Population et Géographie de la S-R ;	7
2°) L'O.E.R.S. :	8
3°) Produit Social de la Sous-Région :	9
<u>Troisième Partie :</u>	
Situation de l'Elevage dans la Sous-Région :	11
<u>Quatrième Partie : Le Projet</u>	
A) Généralités	15
B) Réalisation, Mesures et Politiques proposées	16
C) Evaluation des Coûts	19
D) Utilisation du Financement Extérieur	22
E) Organisation et Direction du Projet	24
F) Justification Economique du Projet	24
1°) Effets Economiques Escomptés	24
2°) Procédures	26
<u>Cinquième Partie : Coût de la Campagne</u>	
Inventaire des besoins financés par l'aide extérieure:	29
Devis Estimatif du financement Extérieur :	33
A) Coût du Personnel	34
B) Coût des Investissements	35
C) Fonctionnement Annuel	36
D) Récapitulation du Financement Extérieur :	37
E) Participation demandée à l'US-AID	38
F) Participation demandée au FED :	39
<u>Contreparties :</u>	40
I) Inventaire des besoins en personnel :	41
II) Coût Annuel du personnel	42

...../.....

(suite)

III) Montant Total de la contrepartie	43
Récapitulation Générale ; Coût Total de la campagne pendant 3 ans	44

<u>Annexe : Programme d'Activité de la Commission inter-Etats de l' Elevage et des Productions</u>	
<u>Animales</u>	45
1°) Santé Animale	46
2°) Amélioration génétique des Espèces	48
3°) Alimentation du Bétail	49
4°) Exploitation du Cheptel et Produits dérivés	50
5°) Recherche Appliquée	50
6°) Formation des Cadres de l'Elevage	51

PREMIERE PARTIE

=====

=====

=====

INTRODUCTION

=====

=====

===

1) But et Importance du Projet :

Le Projet a pour objet la réalisation, pendant une durée de cinq ans, d'une campagne inter-Etats de lutte conjointe pour l'éradication de la Péripleumonie Contagieuse Bovine, en République de Guinée, en République du Mali, en République Islamique de Mauritanie, en République du Sénégal et en Gambie.

Cette campagne doit faire suite à la campagne similaire de lutte contre la Peste bovine (PC 15), qui s'est déroulée en Afrique Centrale, Occidentale et Orientale avec l'aide de l'US-AID et du Fonds Européen de Développement (FED).

Lors de la réunion du Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, O.U.A., tenue à Addis Abéba, il fut décidé d'entreprendre l'organisation d'une campagne panafricaine de lutte contre la péripleumonie bovine.

Aussi, en Afrique Orientale où se déroule à présent la phase 5 de la campagne de lutte contre la peste bovine (F.C. 15), l'O.U.A. organisa simultanément la vaccination des bovins contre la péripleumonie. Bien que nous n'ayions pas encore suffisamment de recul pour juger objectivement les résultats obtenus, nous pouvons avancer qu'à terme l'effet escompté, c'est à dire l'éradication totale dans cette partie de l'Afrique, aussi bien de la Peste Bovine que de la Péripleumonie Bovine sera probablement atteint.

L'Organisation des Etats Riverains du Sénégal et l'Organisation de l'Unité Africaine ont établi entre eux une coordination fructueuse inscrivant la campagne entreprise au niveau de la Sous-Région OERS. Gambie dans le cadre de la campagne panafricaine, celle-là devenant ainsi la première phase de celle-ci.

L'Economie des Etats de l'O.E.R.S. et de la Gambie est à base essentiellement agropastorale, car, plus de 80 % des populations

des cinq Etats cultivent la terre ou pratiquent l'élevage. Cependant, ces secteurs vitaux de l'économie de la Sous-Région connaissent encore des insuffisances notoires, dûes au manque de cadres techniques, de moyens matériels, aux maladies, à l'utilisation de méthodes culturelles archaïques etc.....

Dans le domaine de l'élevage en particulier, la pathologie constitue le facteur limitant le plus important de l'amélioration et de l'exploitation des cheptels de la Sous-Région. Si la Peste bovine est sur le point d'être vaincue, la Férie pneumonie quant à elle continue de se manifester par foyers enzootiques plus ou moins meurtriers ; elle a été sécouverte partout depuis plusieurs décennies : en Guinée par exemple, elle fut signalée pour la première fois en 1913, dans la région de Kankan.

Par son caractère insidieux et sa tenacité, la Férie pneumonie constitue un fléau auquel nos élevages paient chaque jour de lourds tribus. Les efforts entrepris depuis plusieurs années par les Services Vétérinaires Nationaux pour lutter contre la maladie, ont abouti à sa régression relative, sans l'éradiquer complètement. Il en résulte des foyers résiduels se manifestant par bouffées plus ou moins meurtrières suivant les années, dont l'extinction n'est possible que dans le cadre d'une action concertée et harmonisée entre les Etats, qui mettraient ainsi en oeuvre des moyens plus importants.

Les méthodes de lutte appliquées par les Services d'Elevage sont, outre la vaccination des bovins à l'intérieur des régions réputées infestées, l'abattage des animaux malades et le marquage des animaux atteints mais blanchis, destinés à la boucherie.

Parallèlement à cette action sur le terrain, certains laboratoires Nationaux poursuivent des recherches sur les techniques vaccinales, l'amélioration des techniques de diagnostic, les méthodes de diagnostic sérologique etc....

II) Origine du Projet :

Le projet fait suite à une recommandation des chefs d'Etat de l'OERS qui, lors de la Conférence au Sommet tenue à Labé en Mars 1968, ont chargé le Conseil des Ministres de promouvoir la coopération inter-Etats en matière de santé animale.

Le Conseil des Ministres de l'O.E.R.S. s'est réuni en Juillet 1968 à Nouakchott après avoir étudié les problèmes actuels de santé animale dans la Sous-Région, il a décidé, de porter en priorité l'action commune sur la lutte conjointe contre la péripneumonie contagieuse bovine, qui constitue à présent une des maladies bovines les plus fréquentes au niveau des quatre Etats. Le Secrétariat Général à la Planification et au Développement Economique, chargé de l'organisation de la Campagne, constitua, à l'instar de ce qui existe dans les autres domaines économiques (planification, transports, énergie, mines etc.) une Commission inter-Etats de l'Elevage et des Productions Animales, dont la tâche immédiate est l'élaboration du dossier technique et la mise en oeuvre de la campagne conjointe de lutte contre la péripneumonie contagieuse bovine. Cette Commission, composée essentiellement de docteurs vétérinaires nationaux ayant une grande expérience en matière de santé animale, des responsables nationaux des Services de l'Elevage et des Productions Animales, des Responsables des Laboratoires Nationaux de recherche zootechnique et vétérinaire, a tenu quatre réunions en vue d'élaborer ce dossier technique et procéder à l'harmonisation des Polices Sanitaires des Animaux dans les Etats de l'O.E.R.S. :

- Réunion de Bamako, en Octobre 1968, au cours de laquelle, il fut décidé de convier la Gambie à s'associer à cette campagne. A cette réunion, on a noté la présence des représentants à Bamako des Nations Unies (PNUD), du Fonds Européen de Développement (FED) de l'US-AID, enfin du Fonds d'Aide et de Coopération (FAC)

- Réunion de Conakry en février 1969

- Réunion de Dakar en Avril 1969

- Réunion de Nouakchott en octobre 1969. . . . /

Le dossier mis au point par la Commission inter-Etats, a été approuvé par les Etats membres, et peut ainsi être introduit auprès des deux Organismes de Financement retenus par le Conseil des Ministres : l'US-AID et le Fonds Européen de Développement.

Cette action commune, faisant suite à la Campagne conjointe de lutte contre la peste bovine qui s'est avérée précieuse et concluante, vient à son heure pour contribuer au renforcement de la coopération déjà existante entre les quatre Etats dans le domaine de la santé animale ; elle permettra également aux Etats de mieux harmoniser leurs activités en matière de recherche zootechnique et vétérinaire.

DEUXIEME PARTIE

=====

=====

=====

PRESENTATION DE LA SOUS-REGION

=====

=====

=====

1) ° Population et Géographie de la Sous-Région :

La zone des quatre Etats membres de l'O.E.R.S couvre une superficie de 2. 819.880 km² ; elle est peuplée de 12.255.000 habitants (recensements administratifs connus en 1964), soit une densité de 4, 3 habitants/ km².

La Gambie est une étroite bande de terrain enclavée dans le Sénégal, sur une largeur de 300 km et une superficie de 11.295 km² de part et d'autre du fleuve Gambie. La population est de 250 000 habitants, soit une densité de 29 habitants /km².

Cette population est inégalement répartie sur l'ensemble de la zone, les régions les plus peuplées étant le liseré côtier allant de Dakar à Conakry, la Gambie, le Foutah Djallon et quelques villes de l'intérieur.

- La Sous-Région englobe les grands domaines écologiques typiques de l'OUEST AFRICAIN. :

- Climat Guinéen à mousson au sud du 8^{ème} parallèle, avec une pluviométrie pouvant atteindre 10 M d'eau sur les Monts Kakoulima. C'est le domaine de la Forêt.

- Climat soudanien au centre, limité par les isohyètes 600 mm et 1 200 m.

C'est la zone de savane.

- Climat sahélien au nord, limité par les isohyètes 250 mm et 600 mm. C'est la zone de la steppe arbustive à épineux, à laquelle succède, au nord du 20^{ème} parallèle, la zone saharienne.

Les groupes raciaux qui se sont spécialisés dans l'élevage sont les Feuls, les Toucouleurs et les Maures. Ces groupes ont coexisté avec des groupes d'agriculteurs, mais, sauf exceptions rares, il n'y a pas eu intégration de l'élevage et de l'agriculture, ce qui constitue aujourd'hui un impératif majeur du développement. Il n'y a pas non plus d'appropriation du sol par le paysan, et l'exploitation des pâturages est tout à fait libre.

...../.....

2) ° L'Organisation des Etats Riverains du Sénégal (O.E.R.S)

- L'Organisation des Etats Riverains du Sénégal (O.E.R.S.) regroupe les Républiques de Guinée, du Mali de Mauritanie et du Sénégal. Elle a été créée à Labé (République de Guinée) en Mars 1968, à l'issue d'une Conférence au Sommet réunissant les quatre chefs d'Etat concernés.

L'article I des statuts de l'Organisation stipule que celle-ci "a pour objectif de..... favoriser le développement, l'indépendance économique et le progrès social des Etats membres, par une coopération poussée, notamment par l'harmonisation de leurs plans de développement et la coordination de leurs efforts en vue d'aboutir à des réalisations concertées dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'éducation, de la formation, de l'information, de la santé publique, du développement industriel, des transports et télécommunications, des échanges commerciaux et de la justice".

L'article 6 des statuts stipule que l'Organisation comprend :

- a) trois institutions :

- La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement
- Le Conseil des Ministres
- La Commission inter-Parlementaire

- b) les Organes ci-après, relevant chacun du Conseil des Ministres :

- Secrétariat Exécutif
- Secrétariat Général à l'Aménagement du Bassin du Fleuve Sénégal
- Secrétariat Général à la Planification et au Développement Economique
- Secrétariat Général aux Affaires Educatives, Culturelles et Sociales.

.../....

3) ° Le Produit Social de la Sous-Région :

La Production intérieure brute de la zone est estimée en 1962, au coût total des facteurs, à 265 milliards de francs CFA soit :
1 100 000 000 \$ U.S.A.

L'économie rurale, constitue les 44, 9 % de cette production intérieure brute ; la diversification de la production agricole, en cours dans tous les Etats, n'est pour l'instant sensible qu'en Guinée où à coté des productions vivrières classiques, on produit du palmiste, des cultures fruitières etc.... Cependant, pour l'ensemble des Etats, le secteur agricole connaît encore un taux de croissance faible, de l'ordre de 2, 5 % , c'est à dire/l'ordre^{de} de la croissance démographique.

.../....

TROISIEME PARTIE

=====

=====

=====

SITUATION DE L'ELEVAGE DANS LA SOUS-REGION

=====

=====

=====

Il faut souligner l'importance fondamentale de l'élevage dans l'économie et les perspectives de développement des Etats de l'O.E.R.S. et de la Gambie.

Le tableau ci-dessous donne la répartition du bétail dans les différents Etats.

Guinée.....	1. 850 000 têtes
Mali.....	5. 450 000 "
Mauritanie.....	2. 300 000 "
Sénégal.....	2. 500 000 "
Gambie.....	190 000 "
<hr/>	
TOTAL.....	12. 290 000 têtes

Ce bétail, dont la valeur est estimée à 120 milliards de francs CFA, soit 480 millions de dollars U.S., est utilisé partiellement pour la consommation intérieure et pour l'exportation vers les pays limitrophes. La commercialisation totale (consommation intérieure et exportation) est évaluée à 7 - 8 % des effectifs. Ce pourcentage peut paraître faible par rapport à la population totale du cheptel ; cependant, il faut tenir compte du fait que beaucoup d'obstacles s'opposent encore à la commercialisation du bétail :

- mentalité l'éleveur qui n'aime pas vendre ses animaux.
- insuffisance des infrastructures de commercialisation ;
(parce, abattoirs, chaînes de froid, moyens de transport)
- exploitation insuffisante des circuits de commercialisation
- mobilité excessive des troupeaux etc.....

On conçoit donc aisément que le développement et la rationalisation de tous les aspects de l'élevage occupent une position de choix dans les Plans Nationaux de Développement.

Ces plans prévoient de façon générale :

a) la lutte contre les épizooties :

Cette lutte est menée par chacun des Etats dans le cadre de v vaccinations annuelles. Mais le caractère extensif et parfois nomade des élevages, le brassage d'animaux au cours des longues transhumances, la perméabilité des frontières, sont des freins au contrôle stricte de la maladie dans le cadre national. Les résultats de la campagne de lutte contre la peste bovine sont là pour nous enseigner que seule, une action conjointe et coordonnée permet d'en venir à bout.

b) l'amélioration du milieu :

Cette action se traduit par la protection et l'amélioration des pâturages (naturels et artificiels) et par la mise en ordre d'une politique d'hydraulique pastorale conséquente (création de points d'eau pour fixer les troupeaux),

c) l'amélioration de l'élevage et des méthodes d'élevage

Les efforts entrepris dans ce domaine concernent :

- l'amélioration génétique des races (sélection et croisement)
- la fixation relative des troupeaux
- l'association de l'agriculture et de l'élevage
- l'éducation et la promotion de l'éleveur

d) l'exploitation rationnelle des troupeaux :

Les mesures tendant à améliorer l'exploitation sont :

- l'organisation des circuits commerciaux.
- l'amélioration de la qualité de nos viandes par une politique de ranching appropriée.

.../....

- l'implantation de centres de transformation. (abattoirs de Dakar, Bamako, Conakry, Kaédi, déjà en fonction)

- l'installation d'industries animales (conserverie de Mamou) et d'industrie de sous produits animaux. (tanneries de Dakar, Conakry, Bamako, Kaédi, usines de récupération de sous produits animaux à Mamou, Bamako, Kaédi).

Par ailleurs, le projet peut être mené à bonne fin grâce à l'existence d'un environnement d'accueil adapté à savoir :

- Services vétérinaires nationaux suffisamment structurés
- laboratoires de recherche vétérinaire et de production de vaccins (Dakar, Bamako)

- infrastructure vétérinaire quadrillant la Sous-Région ; en effet, tous les Etats disposent de circonscriptions, de secteurs d'élevage, de postes vétérinaires, de parcs de vaccination, d'équipes mobiles de vaccination etc...

..../....

QUATRIEME PARTIE :

=====

=====

=====

LE PROJET

=====

=====

A) GENERALITES :

1°) Consistance du Frojet :

Le projet consiste en la mise en place d'une action commune pour l'éradication de la Féripnéumonie contagieuse bovine, dans les quatre Etats de l'O.E.R.S. et en Gambie . Cette action consistera en :

- la vaccination systématique de tous les bovins et leur marquage pendant cinq années consécutives
- le marquage des animaux malades en vue de leur élimination par abattage. Pour ce faire, les Etats produiront, dans leurs laboratoires, des vaccins éprouvés quant à leur efficacité, en quantités suffisantes pour couvrir les besoins. Ils mettront également en oeuvre des équipes de vaccination douées de grande mobilité.

2°) Services demandés à l'extérieur :

Les participations demandées à l'US-AID et au FED sont les suivantes :

- a) Du personnel : pour l'encadrement des équipes d'intervention, et du personnel d'exécution recruté localement.
- b) De l'équipement : qui comportera :
 - des moyens logistiques (véhicules, pinasses, motos, mobylettes, bicyclettes)
 - des moyens de conservation des vaccins (congélateurs, réfrigérateurs, containers etc....)
 - du matériel de campement (tentes, lits etc....)
- c) Du vaccin antipéripnéumonique et du matériel vétérinaire.
- d) Le fonctionnement des véhicules et leur entretien.

3°) Structure du projet :

Pour réaliser les buts déjà définis et assurer la meilleure coordination entre les diverses opérations du projet, la structure suivante a été prévue :

..../....

a) Equipe de coordination : Cette équipe, placée sous l'égide du Secrétariat Général à la Planification et au Développement Economique de l'O.E.R.S. est chargée des études d'ensemble et de la coordination générale. Elle assure :

- la liaison avec les Instances Supérieures du Projet (Etats, Organismes extérieurs de financement/...)
- la direction et la coordination des opérations au sein du projet en relation avec les Instances Administratives et Politiques des Etats.
- la centralisation des données
- le contrôle des opérations sur le terrain
- l'information des Instances Supérieures sur le déroulement de la campagne.

b) Directions des Services Vétérinaires des Etats :

Elles assurent la direction du personnel d'exécution et font des compte-rendus périodiques à l'équipe de coordination. Dans chacun des Etats, un Responsable National de la campagne sera désigné et suivra à temps complet et à l'intérieur du Service Vétérinaire National, le déroulement du projet.

B) REALISATIONS - MESURES et POLITIQUE PROPOSEES

1°) Investissements financés par l'extérieur :

Ils comprennent :

a) Le Personnel :

- vétérinaires : 8
- vaccinateurs : 199
- mécaniciens véhicules : 25
- mécaniciens machine à glace : 15

...../.....

- pinassiers : 23

- Secrétaires-comptables : 5

- chauffeurs : 163

b) Les Moyens logistiques comprenant :

- des véhicules lourds (5 à 7 T) : 12

- des véhicules semi-lourds (2 à 5 T) : 41

- des véhicules légers (type Land Rover) : 113

- des véhicules de liaison : 2

- des pinasses : 23

- des motocyclettes : 15

- des mobylettes : 106

- des bicyclettes : 106

c) Les Moyens de conservation des vaccins

- machines à glace + groupes électrogènes : 23

- congélateurs électriques : 23

- congélateurs à pétrole : 114

- réfrigérateurs électriques : 24

- réfrigérateurs à pétrole : 116

- containers : 223

- boîtes isothermes : 522

d) Le matériel vétérinaire :

- seringues et aiguilles : 3240 et 3740 boîtes

- pinces de marquage : 1220

- marques F : 50

- petit matériel divers : 3 stériliseurs

e) Le matériel de campement :

- tentes (collectives et individuelles) : 103

- lits et moustiquaires : 301 et 281

.../...

- tables et chaises : 66 et 27
- caisses popote : 46
- lampes tempêtes : 171
- bottes : 100 paires

f) Vaccins :

- Périav, Péritor, KH₃J : 9.600.000 doses
- vaccin en bouillon Bennett
- vaccin T1 : 810.000 doses

2°) Participation de Contrepartie :

a) En nature et en services :

- Personnel : (technique et administratif) affecté spécialement à la campagne :

- vétérinaires : 32
- ingénieurs d'élevage : 30
- contrôleurs : 10
- assistants : 67
- infirmiers : 580
- vaccinateurs : 210
- manoeuvres : 142

- Infrastructure : constituée par les bâtiments (postes vétérinaires, parcs de vaccination, logements, bureaux de coordination)

b) En espèce : les gouvernements couvriront en monnaie du pays les dépenses relatives aux prestations et fourniture suivantes :

- le personnel (administratif et technique) d'exécution en place, fourni par la contrepartie.
- la fourniture de logements et de bâtiments divers
- l'entretien des bâtiments et de l'infrastructure existante

...../.....

C) Evaluation des coûts :

1°) Allocation de l'US-AID

Coût du Personnel (pendant 3 ans) : 98.928.000 CFA

Coût de l'Équipement :

- Moyens logistiques..... 138.440.000 CFA
- Moyens de conservation..... 49.180.000 "
- Matériel de camping..... 7.582.500 "

TOTAL..... 195.202.500 CFA

Coût du Fonctionnement (3 ans)

- vaccins..... 282.498.000 CFA
- fonctionnement et entretien
des véhicules, des machines
à glace, des pinasses, des motos
des congélateurs à pétrole, grosses
réparations fonctionnement du
- Bureau de coordination..... 193.161.000 CFA

Allocation Totale de l'US-AID : 769.790.200 CFA

2°) Allocation du Fonds Européen de Développement (FED)

Coût du Personnel pendant 3 ans :

183.785.500 CFA

Coût de l'équipement :

- moyens logistiques 117.901.600 "
- moyens de conservation
14.050.000 "
- matériel vétérinaires 13.285.000 "

TOTAL : 329.022.100 CFA

...../.....

Coût du fonctionnement pendant 3 ans :

- fonctionnement et entretien des véhicules et des réfugiés, rateurs à pétrole	197.964.000	CFA
Allocation totale du FED :	526.986.100	CFA

3°) Bases des estimations :

- les salaires du personnel sont conformes aux barèmes des salaires de la Fonction Publique en vigueur dans chacun des Etats.

- les prix des équipements sont déterminés à partir de factures proforma (prix CIF) délivrées sur place par des maisons spécialisées.

- le coût du fonctionnement a été déterminé de la manière ci-après.

Véhicules lourds :

- Guinée : 10.000 kms/ an à 60 FG le km

Véhicules semi-lourds :

- Guinée : 8 000 kms/an à 60 FG le km

-Mali : 12.000 kms/an à 40 F CFA le km

- Mauritanie : 10 000 kms/an à 50 F CFA le km

- Sénégal : 15 000 kms/an à 60 F CFA le km

Véhicules légers :

- Guinée : 9 000 kms/ an à 60 FG le km

- Mali : 15 000 kms/ an à 40 F CFA le km

- Mauritanie : 15 000 kms/ an à 35 F CFA le km

- Sénégal : 15 000 kms/ an à 35 F CFA le km

Véhicules de liaison : Mauritanie : 10.000kms/an à 15 F
CFA le km

Sénégal : 15 000 kms/an à 15 F
CFA le km

Gambie : 199.000 F CFA /an/ensemble véhicules.

...../.....

Pinasses : 3 000 L / an à 50 F Le litre pour tous les Etats
Machines à glace : 100.000 CFA /an/ machine pour tous les Etats.

Congélateurs à pétrole : 450 L / an à 40 F CFA le litre
pour tous les Etats

Réfrigérateurs à pétrole : idem.

Motos : 20 000 Kms/ an à 10 F CFA /km
pour tous les Etats.

4°) Programme d'échelonnement des Dépenses :

en francs CFA

a) Participation de l'US -AID :

1ère année :	386.732.200	CFA
2ème année :	191.529.000	"
3ème année :	191.529.000	"
<hr/>		
TOTAL :	769.790.200	"

b) Participation du FED :

1ère année :	272.486.432	CFA
2ème année :	127.249.833	"
3ème année :	127.249.833	"
<hr/>		
TOTAL :	526.986.100	CFA

...../.....

5°) Participation des Gouvernements :

personnel :

1ere année :	186.074.500	CFA
2ème année :	186.074.500	"
3ème année :	186.074.500	"

TOTAL	558.074.500	"
-------	-------------	---

Bâtiments :

1ere année :	7.100.000	"
2ème année:	7.100.000	"
3ème année:	7.100.000	"

TOTAL	21.200.000	"
-------	------------	---

6°) Coût total de la campagne :

participation de l'US-AID :	769.790.200	"
participation du FED :	526.986.100	"
participation des Etats :	579.432.500	"

TOTAL	1.876.199.800	CFA
-------	---------------	-----

D) Utilisation du financement extérieur :

Le financement extérieur sera utilisé pour couvrir à la fois des dépenses en devises et des dépenses en monnaies locales.

a) Dépenses en devises couvertes par le financement extérieur :

...../.....

	<u>FED</u>		<u>US-AID</u>
personnel :	44.000.000		48.000.000
moyens logistiques :	117.901.600		138.440.000
moyens de conserva-			
tion :	14.050.000		49.180.700
matériel vétérinaire :	13.285.000		7.582.500
matériel de camping :	-		7.582.000
TOTAL :	189.236.600	CFA	243.203.200 CFA

b) Dépenses en monnaies locales couvertes par le financement extérieur :

	<u>FED</u>		<u>US-AID</u>
personnel	139.785.500.		50.928.000
non expatrié :			
vaccins :	197.964.000.		282.498.000
fonctionnement	197.964.000.		149.601.000
bureau de coordina-	-		43.560.000
TOTAL	337.749.500.	CFA	526.587.000 CFA

Total Général : 526.986.100. CFA 769.790.200 CFA

...../.....

E) Organisation et Direction du Projet :

1°) Législation de base : la Législation de base pour la mise en oeuvre du projet comprend l'Acte Constitutif de l'Organisation des Etats Riverains du Sénégal et le texte harmonisé des Polices Sanitaires des Animaux dans les Etats. Il faut y ajouter les conventions existant entre les Gouvernements et les deux Organismes de financement.

2°) Agence de contrepartie : l'Agence inter-gouvernementale de contrepartie est l'Organisation des Etats Riverains du Sénégal (O.E.R.S.), dont le siège est à Dakar, représentée par le Secrétariat Général à la Planification et au Développement Economique.

3°) Agence d'exécution : l'Agence directe d'exécution est le Bureau de la Coordination dont il a été fait mention plus haut ; ce bureau a son siège au Secrétariat Exécutif de l'O.E.R.S., à DAKAR. Le bureau Africain de la santé animale sera régulièrement informé du déroulement de la campagne.

4°) Durée du projet : Compte tenu de la fin de la campagne conjointe contre la peste bovine, il est souhaitable que le projet démarre sans discontinuité à la suite de cette opération. L'action conjointe sur le terrain, pour être réellement efficace, doit se dérouler sur une période de cinq ans, étant entendu que les opérations de financement extérieur doivent couvrir une période effective de trois ans.

5°) Siège du projet : Le siège du projet est fixé au siège de l'Organisation des Etats Riverains du Sénégal -(O.E.R.S.), 5 Place de l'Indépendance. DAKAR.

F) Justification Economique du Projet :

1°) Effets économiques escomptés :

Le bénéfice attendu de la campagne sur le revenu national, sans pouvoir être chiffré avec précision, n'en est pas moins substantiel. Cependant l'on peut avancer qu'il ne se limitera pas à la sauvegarde

des victimes annuelles de la péripneumonie contagieuse des bovidés.

Les pertes annuelles dûes à la péripneumonie dépassent sûrement les indications données par les statistiques officielles ; celles-ci mentionnent les chiffres annuels suivants :

- En Mauritanie.....	15.000 têtes
- Au Mali.....	20.000 -
- Au Sénégal.....	10.000 -
- En Guniée.....	5.000 -
- En Gambie.....	1.000 -

Sur cette base, en cinq ans, les pertes pourraient donc être estimées à 255 000 têtes. Si l'on évalue chaque tête de bétail à 10000 francs CFA en moyenne, le bénéfice escompté sera :

$$10\ 000 \times 255\ 000 = 2.550.000\ \text{F CFA}$$

soit : 10 Millions \$ U.S.A.

Ces estimations ne tiennent compte, ni des baisses pondérales des animaux malades puis guéris, ni de la valeur des produits qu'aurait donnée une partie des animaux morts, ni enfin, comme mentionnés plus haut, des décès non recensés.

Sur le plan du commerce extérieur des Etats, la mise en interdit de la zone contaminée par des endémies telles que la péripneumonie bovine, empêche l'exportation des animaux et de la viande. Cela est une gêne considérable, étant donné que l'exportation des animaux et de la viande est un débouché important pour le surplus exploitable du cheptel, et que les pays d'Europe ou d'ailleurs éventuels importateurs, ne seront disposés à lever les interdictions sur les viandes africaines que lorsque les principales endémies qui menacent les troupeaux auront été éradiquées ; parmi celles-ci, la peste qui aura été vaincue à l'issue de la campagne PC 15, et la péripneumonie contagieuse bovine, qui reste la grande endémie à combattre, et pour laquelle aucun effort commun n'a encore vu le jour.

...../.....

Enfin, il faut noter que lorsque leur exportation est possible par suite d'accords bilatéraux, les viandes africaines, sont toujours sous-estimées, à cause de leur qualité suspecte ; les marchés extérieurs toujours plus exigeants, même à une époque où le déficit mondial en viande bovine ne fait que croître, font peser sur ces viandes une discrimination très préjudiciable à l'économie des Etats producteurs.

Il apparaît donc incontestable que toute action visant à l'éradication de la péripneumonie contagieuse bovine valorise, autant que l'ont fait des actions similaires antérieures, la production entière de l'Elevage dans la Sous-Région.

2°) Procédures d'allocation de crédits :

a) Pour le financement en devises :

les

Le matériel et le vaccin seront livrés par /Organismes de financement conformément au calendrier de livraison prévu dans le Plan d'Opération. La réception du matériel sera faite dans chaque Etat par le Responsable National mandaté à cet effet, en présence des Représentants de l'US-AID et (ou) du FED

Les sommes afférentes au fonctionnement du Bureau de Coordination, seront mises à la disposition de l'Organisation des Etats Riverains du Sénégal, par le Bureau Régional de l'US-AID et le Représentant Régional du FED à DAKAR, conformément au calendrier prévu dans le Plan d'Opération.

Les salaires du personnel expatrié seront payés directement par les Représentations Régionales à DAKAR de l'US-AID et du FED.

b) Pour le financement en monnaies locales :

IL sera ouvert un compte d'opération dans chaque Etat, dont le Ministère compétant est sous-ordinateur. Ce compte sera géré par le Responsable National sous le contrôle des Représentations locales de l'US-AID et du FED. Le Secrétaire Général à la Planification et au

.... /

Développement Economique sera l'ordonnateur en liaison avec les Représentations Régionales de l'US.- AID et du FED à DAKAR.

CINQUIEME PARTIE

COUT DE LA CAMPAGNE

=====

=====

=====

FINANCEMENT DEMANDE A L'EXTRIEUR, POUR

LA DUREE DE LA CAMPAGNE (3ans)

=====

=====

=====

INVENTAIRE DES BESOINS

=====

=====

	GAMBIE	GUINEE	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	TOTAL
1°) - <u>Personnel</u>						
Vétérinaires.....	1	3	0	3	1	8
Vaccinateurs.....	15	0	154	30	0	199
Chauffeurs.....	6	25	61	39	37	168
Mécaniciens (Véhicules).....	0	3	16	4	2	25
Mécaniciens (Machines à glace)..	0	3	6	3	3	15
Pinassiers	0	0	19	1	3	23
Secrétaire: - Comptable	1	1	1	1	1	5
2°) - <u>Moyens logistiques</u>						
Véhicules lourds (5 à 7 T).....	4	8	0	0	0	12
Véhicules semi-Lourds (2 à 5 T)..	2	12	18	3	6	41
Véhicules légers type Land Rover	0	5	43	35	30	113
Véhicules liaison	0	0	0	1	1	2
Pinasses	0	0	19	1	3	23
Motos.....	0	15	0	0	0	15
Mobylettes.....	0	0	100	6	0	106
Bicyclettes.....	6	50	50	0	0	106

3°) - MOYENS DE CONSERVATION

Machines à glace + g. électrog...	8	3	15	5	5	28
Congélateurs électriques (500L)..	2	5	12	2	2	23
Congélateurs à pétrole EL. c 80..	3	30	31	25	25	114
Réfrigérateurs électriques (100L)	3	7	14	0	0	24
Réfrigératerus à pétrole (100L)	5	30	81	50	0	166
Containers capacité 25 Kgs.....	3	50	120	10	40	223
Boîtes isothermes 5L.....	12	30	280	200	0	522

4°) - MATERIEL VETERINAIRE

Seringues

- 10 cc	40	200	400	0	200	840
- 20 cc	40	100	1500	500	300	2440
Aiguilles (boîtes)	100	200	2500	500	500	3800
Pincés à marquer.....	50	150	420	250	300	1170
Marques "P"	50	100	100	100	100	450
Matériel divers (bouilloires ther-						
momètres.....	3	(voir coût)				3

5°) - <u>MATERIEL CAMPEMENT</u>	:	:	:	:	:	:
Tentes collectives.....	1	0	50	35	0	86
Tentes individuelles.....	2	10	0	5	0	17
Lits de camp.....	1	25	135	140	0	301
Moustiquaires.....	1	25	135	120	0	281
Tables	1	25	0	40	0	66
Chaises.....	2	25	0	0	0	27
Caisses popote.....	2	25	15	4	0	46
Lampes tempête	1	100	30	40	0	171
Bottes.....	0	100	0	0	0	100
6°) - <u>VACCINS</u>	:	:	:	:	:	:
(nature et nombre de doses)	:	:	:	:	:	:
KH ₃ J.....		3 000 000	0	0	0	3 000 000
T _I	810 000	2 100 000	0	0	0	2 910 000
Périav.....		0	0	4 500 000	0	4 500 000
	:	:	:	:	:	:
	:	:	:	:	:	:
	:	:	:	:	:	:
	:	:	:	:	:	:

FINANCEMENT DEMANDE A L'EXTERIEUR

POUR LA DUREE DE LA

CAMPAGNE (3 ans)

=====

DEVIS ESTIMATIF

--o--o--o--o--o--

-o--o--o--

-o--

COUTS EXPRIMES EN FRANCS CFA

A - COUT DU PERSONNEL

-34-

	(1)	GAMBIE	GUINEE	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	TOTAL
Vétérinaires (2).....	12	12.000.000	36.000.000	0	36.000.000	8.000.000	92.000.000
Vaccinateurs.....	10	6.720.500	0	27.720.000	10.890.000	0	45.330.500
Chauffeurs.....	10	4.500.000	18.750.000	22.875.000	17.655.000	27.750.000	91.530.000
Mécaniciens (véhicules).....	10	0	2.700.000	5.184.000	3.300.000	1.800.000	12.984.000
Mécaniciens (Machines à glace)	10	0	2.700.000	1.944.000	2.475.000	2.700.000	9.819.000
Pinassiers.....	10	0	0	5.130.000	495.000	3.375.000	9.000.000
Secrétaire Comptable	12	3.000.000	2.775.000	2.520.000	1.980.000	2.775.000	13.050.000
Indemnité du Responsable							
National.....	12	1.800.000	1.800.000	1.800.000	1.800.000	1.800.000	9.000.000
TOTAL.....		28.020.500	64.725.000	67.173.000	74.595.000	48.200.000	282.713.500

(1) (p) Nombre de mois durant lesquels le personnel est employé au cours de l'année vaccinale, dont 1 mois de congé.

(2) Pour le Sénégal, 1 vétérinaire pour 2 ans.
Pour la Gambie, 1 vétérinaire pour 1 an.

B) - COUT DES INVESTISSEMENTS (MATERIEL)

	GAMBIE	GUINEE	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	TOTAL
1°) - <u>MOYENS LOGISTIQUES</u>						
Véhicules lourds + 25 % P.D.	5.255.000	40.000.000	0	0	0	45.255.000
Véh. semi, lourd + 25 % P.D.....	2.450.000	13.500.000	42.750.000	7.125.000	14.340.000	80.165.000
Véhicules légers + 25 % P.D.....	0	3.750.000	48.645.000	30.845.000	25.870.000	109.110.000
Véhicules de liaison + 15 % P.D...	0	0	0	380.000	364.000	744.000
Pinasses + moteurs + 10 % P.D.....	0	0	8.015.000	550.000	3.630.000	12.195.000
Motos + 10 % P.D.	0	825.000	0	0	0	825.000
Mobylettes	0	0	6.750.000	150.000	0	6.900.000
Bicyclettes + 10 % P.D.....	112.600	275.000	760.000	0	0	1.147.600
TOTAL	7.817.600	58.350.000	106.920.000	39.050.000	44.204.000	256.341.600
2°) - <u>MOYENS DE CONSERVATION</u>						
Machines à glace + g. électr.....	0	2.550.000	15.540.000	5.500.000	4.250.000	27.840.000
Congélateurs électriques.....	107.000	550.000	1.500.000	250.000	220.000	2.627.000
Congélateurs à pétrole	198.700	2.400.000	2.325.000	2.500.000	2.000.000	9.423.700
Réfrigérateurs électriques.....	140.000	350.000	1.050.000	0	0	1.540.000
Réfrigérateurs à pétrole.....	265.000	1.800.000	7.695.000	2.750.000	0	12.510.000
Containers 25 Kgs.....	40.000	2.000.000	3.000.000	300.000	1.600.000	6.940.000
Boîtes isothermes.....	100.000	150.000	1.400.000	700.000	0	2.350.000
TOTAL	850.700	9.800.000	32.510.000	12.000.000	8.070.000	63.230.700
3°) - <u>MATERIEL VETERINAIRE</u>						
+ 30 % de pièces de rechange	285.000	600.000	5.900.000	5.500.000	1.000.000	13.285.000
4°) - <u>MATERIEL DE CAMPMENT</u>	132.500	450.000	3.000.000	4.000.000	0	7.582.500
TOTAL	417.500	1.050.000	8.900.000	9.500.000	1.000.000	20.867.500
<u>TOTAL GENERAL</u>	9.085.800	69.200.000	148.330.000	60.550.000	53.274.000	340.439.800

c) FONCTIONNEMENT ANNUEL

	GAMBIE	GUINEE	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	TOTAL
1°) - <u>VACCINS</u> (Chaptel + 10 %...	930.000	17.000.000	30.000.000	30.000.000	16.236.000	94.166.000
2°) - <u>MOYENS LOGISTIQUES</u>						
Véhicules lourds.....	130.000	4.800.000	0	0	0	4.930.000
Véhicules semi lourds.....	69.000	5.760.000	8.640.000	1.500.000	5.400.000	21.369.000
Véhicules légers.....		2.700.000	25.800.000	18.375.000	15.750.000	62.625.000
Véhicules liaison.....	0	0	0	150.000	225.000	375.000
TOTAL.....	199.000	13.260.000	34.440.000	20.025.000	21.375.000	89.299.000
Pinasses.....	0	0	2.850.000	150.000	450.000	3.450.000
Motos.....	0	3.000.000	0	0	0	3.000.000
TOTAL MOYENS LOGISTIQUES.....	199.000	16.260.000	37.290.000	20.175.000	21.825.000	95.749.000
3°) - <u>MOYENS DE CONSERVATION</u>						
Réfrigérateurs à pétrole.....	90.000	540.000	1.458.000	900.000	0	2.988.000
Congélateurs à pétrole.....	54.000	540.000	558.000	450.000	450.000	2.052.000
Machines à glace.....	0	300.000	1.500.000	500.000	500.000	2.800.000
TOTAL.....	144.000	1.380.000	3.516.000	1.850.000	950.000	7.840.000
4°) - <u>GROSSES REPARATIONS</u>	166.000	2.000.000	5.000.000	3.000.000	2.100.000	12.266.000
TOTAL FONCTIONNEMENT ANNUEL.....	1.439.000	36.640.000	75.806.000	55.025.000	41.111.000	210.021.000
TOTAL POUR 3 ANS	4.317.000	109.920.000	227.418.000	165.075.000	123.333.000	630.063.000
Coordination pour 3 ans.....						43.560.000
TOTAL GENERAL.....						673.623.000

D) - RECAPITULATION DU FINANCEMENT EXTERIEUR

	GAMBIE	GUINEE	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	TOTAL
<u>1ère ANNEE</u>						
- Matériel.....	9.085.800	69.200.000	48.330.000	60.550.000	53.274.000	340.439.800
- Personnel	9.340.167	21.575.000	22.391.000	24.865.000	17.400.000	95.571.167
- Fonctionnement.....	1.439.000	36.640.000	75.806.000	55.025.000	41.111.000	210.021.000
- Coordination.....	2.904.000	2.904.000	2.904.000	2.904.000	2.904.000	14.520.000
TOTAL.....	22.768.967	130.319.000	249.431.000	143.344.000	114.689.000	660.551.967
<u>2ème ANNEE</u>						
- Personnel.....	9.340.167	21.575.000	22.391.000	24.865.000	17.400.000	95.571.167
- Fonctionnement.....	1.439.000	36.640.000	75.806.000	55.025.000	41.111.000	210.021.000
- Coordination.....	2.904.000	2.904.000	2.904.000	2.904.000	2.904.000	14.520.000
TOTAL.....	13.683.167	61.119.000	101.101.000	82.794.000	61.415.000	320.112.167
<u>3ème ANNEE</u>						
- Personnel.....	9.340.166	21.575.000	22.391.000	24.865.000	13.400.000	91.571.166
- Fonctionnement.....	1.439.000	36.640.000	75.806.000	55.025.000	41.111.000	210.021.000
- Coordination.....	2.904.000	2.904.000	2.904.000	2.904.000	2.904.000	14.520.000
TOTAL.....	13.683.276	61.119.000	101.101.000	82.794.000	57.415.000	316.112.276
Total pour les 3 ans.....	50.135.410	252.557.000	451.633.000	308.932.000	233.519.000	1.296.776.410

E) - FINANCEMENT DEMANDE AU F.E.D.

-38-

Désignation	Quantités	Coût Annuel	Coût total (3ans) de la Campagne
1°) <u>PERSONNEL</u>			
- Vétérinaires	4	14.667.000	44.000.000
- Chauffeurs.....	115	1.908.700	59.421.000
Mécaniciens véhicules.....	25	4.328.000	12.984.000
Secrétaires - Comptables....	5	4.350.000	13.050.000
Vaccinateurs.....	199	15.110.166	45.330.500
Indemnité Responsable National	5	3.000.000	9.000.000
TOTAL.....		61.261.667	183.785.000
2°) - <u>MOYENS LOGISTIQUES</u>			
- Véhicules légers.....	133		109.110.000
- Véhicules liaison.....	2		744.000
- Mobylettes.....	106		6.900.000
- Bicyclettes.....	106		1.147.600
TOTAL.....			117.901.600
3°) - <u>MOYENS DE CONSERVATION</u>			
- Réfrigérateurs électriques:	24		1.540.000
- Réfrigérateurs à pétrole :	116		12.510.000
TOTAL.....			14.050.000
4°) - <u>MATERIEL VETERINAIRE</u>			
TOTAL.....			13.285.000
5°) - <u>FONCTIONNEMENT</u>			
- Véhicules.....		63.000.000	189.000.000
- Réfrigérateurs.....		2.988.000	8.964.000
à pétrole			
TOTAL.....			197.964.000

Désignation	Quantités	Coût Annuel	Coût total (3 ans) de la Campagne
1°) - PERSONNEL			
- Vétérinaires.....	4	16.000.000	48.000.000
- Chauffeurs	53	10.703.000	32.109.000
- Mécaniciens machines à glace.....	15	3.273.000	9.819.000
- Pinassiers.....	23	3.000.000	9.000.000
TOTAL.....		32.976.000	98.928.000
2°) - MOYENS LOGISTIQUES			
- Véhicules lourds.....	12	3.796.250	45.255.000
- Véhicules semi-lourds.....	41	1.967.250	80.165.000
- Pinassiers.....	23	533.750	12.195.000
- Motos.....	15	5.500.000	825.000
TOTAL.....		11.802.250	138.410.000
3°) - MOYENS DE CONSERVATION			
- Machines à glace et g. électr.	28	992.857	27.840.000
- Congélateurs électriques.....	23	96.870	2.627.000
- Congélateurs à pétrole.....	114	82.350	9.423.700
- Containers.....	223	29.100	6.940.000
- Boîtes isothermes	522	400.000	2.350.000
TOTAL.....		1.340.177	49.180.7000
4°) - MATERIEL DE CAMPING			
TOTAL.....			7.582.500
5°) - VACCINS			
TOTAL.....		94.166.000	282.498.000
6°) - FONCTIONNEMENT			
- Véhicules lourds		4.930.000	14.790.000
- Véhicules semi-lourds.....		21.369.000	64.107.000
- Pinasses.....		3.450.000	10.350.000
- Motos.....		3.000.000	9.000.000
- Machines à glace.....		2.800.000	8.400.000
- Congélateurs à pétrole.....		2.052.000	6.156.000
- Grosses réparations.....		12.266.000	36.798.000
- Coordination.....		14.520.000	43.560.000
TOTAL.....		64.387.000	193.161.000
TOTAL GENERAL			769.790.200
pour 3 ans			=====

FINANCEMENT DEMANDE AUX ETATS

PENDANT 3 ans

=====

=====

=====

=====

CONTREPARTIES

-o-o-o-o-o-o-o-o-

-o-o-o-o-o-o-

-o-o-

I) - INVENTAIRE DES BESOINS EN PERSONNEL

-41-

DESIGNATION	GAMBIE	GUINEE	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	TOTAL
Vétérinaires	0	4	18	2	8	32
Ingénieurs d'élevage	1	0	1	0	28	30
Contrôleurs	0	10	0	0	0	10
Assistants	3	0	38	26	0	67
Infirmiers	0	20	180	80	300	580
Vaccinateurs	6	60	114	30	0	210
Manoeuvres	0	30	102	10	0	142

II - COUT ANNUEL DU PERSONNEL

en francs CFA

Désignation	GAMBIE	GUINEE	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	TOTAL
Vétérinaires	0	6.000.000	10.000.000	2.320.000	4.060.000	23.180.000
Ingénieurs d'élevage	570.000	0	424.500	0	7.280.000	8.274.500
Contrôleurs	0	6.000.000	0	0	0	6.000.000
Assistants	800.000	0	9.576.000	15.600.000	0	25.976.000
Infirmiers	0	7.200.000	23.760.000	24.000.000	38.400.000	93.360.000
Vaccinateurs	700.000	9.300.000	6.156.000	3.630.000	0	19.786.000
Manoeuvres	0	3.000.000	5.508.000	990.000	0	9.498.000
TOTAL	2.070.000	31.500.000	56.224.500	46.540.000	49.740.000	186.074.500

III) - MONTANT TOTAL DE LA CONTREPARTIE

	GAMBIE	GUINEE	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	TOTAL
Coût total Personnel pendant 3 ans	6.210.000	94.500.000	168.673.500	139.620.000	149.230.000	558.223.500
Hébergement pour la durée de la Campagne.....	3.000.000	10.800.000	0	5.400.000	2.000.000 (2 ans)	21.200.000
TOTAL GENERAL DES CONTREPARTIES.....	9.210.000	105.300.000	168.673.500	145.020.000	151.220.000	579.423.500

43-

RECAPITULATION GENERALE

COÛT TOTAL DE LA CAMPAGNE

pendant 3 ans

Désignation	GAMBIE	GUINEE	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	TOTAL
Financement						
Extérieur (F)	50.135.410	252.557.000	451.633.000	308.932.000	233.519.000	1.296.776.410
Contrepartie						
(C)	9.210.000	105.300.000	168.673.500	145.020.000	151.220.000	579.423.500
Coût total de la						
Campagne (T)	59.345.410	357.857.000	620.306.500	453.952.000	384.739.000	1.876.199.810
100 X F						
T	91 %	71 %	73 %	68 %	60 %	
100 X C						
T	9 %	29 %	27 %	32 %	40 %	

ANNEXE

=====

=====

=====

PROGRAMME D'ACTIVITE DE LA COMMISSION
INTER-ETATS DE L'ELEVAGE ET DES PRODUCTIONS
ANIMALES

=====

=====

=====

PROGRAMME D'ACTIVITE DE LA COMMISSION
INTER-ETATS DE L'ELEVAGE ET DES PRODUCTIONS
ANIMALES

=====

1*) - SANTE ANIMALE :

Les succès de la campagne conjointe de lutte contre la peste bovine, qui se traduit par la disparition des foyers de peste, nous imposent l'application stricte, pendant au moins 2 ans, de mesures conservatoires conformément à la convention que nos Etats ont signée avec le Fonds Européen de Développement et l'US-AID, sous le contrôle de la Commission Scientifique, Technique et de la Recherche de l'OUA.

La peste vaincue, le Secrétariat Général à la Planification et au Développement Economique de l'O.E.R.S. a créé, conformément à la résolution adoptée par la conférence des Ministres de l'O.E.R.S. tenue à NOUAKCHOTT du 15 au 17 Juillet 1968, une Commission inter-Etats de l'Elevage et des Productions Animales dont la tâche immédiate est l'élaboration d'un Projet de financement d'une campagne conjointe de lutte contre la péripneumonie contagieuse bovine.

Ce projet, s'inspirant de l'expérience acquise lors de la campagne conjointe de lutte contre la peste bovine, intéressé les Etats membres de l'O.E.R.S. et la Gambie ; ultérieurement il s'étendra à tous les autres Etats de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique Centrale et Orientale, sous l'égide de la Commission Scientifique, Technique et de la Recherche de l'OUA.

Le démarrage du projet doit intervenir dans les meilleurs délais afin que la situation sanitaire du bétail ne se dégrade pas davantage et que les résultats acquis lors de la...

campagne contre la peste bovine (PC 15) soient préservés.

La commission inter-Etats de l'Elevage et des Productions Animales entend inscrire son action à moyen et long terme dans le cadre général du Programme de Développement Economique et Social Intégré de l'O.E.R.S., dont l'élaboration est confiée aux instances compétentes du Secrétariat Exécutif.

La Commission estime que la coopération, déjà fructueuse dans le domaine de la santé (campagne conjointe de lutte contre la peste bovine, adoption d'un texte de législation commune), devra aboutir à la constitution d'un Conseil Supérieur de l'Elevage et des Industries Animales, et ce conformément aux recommandations de la Conférence des Chefs d'Etat de l'O.E.R.S.

La tâche du Conseil Supérieur de l'Elevage et des Industries Animales consistera à orienter et à coordonner les activités des Etats dans les domaines de la Santé Animale, de l'Amélioration génétique des Espèces, de l'Alimentation rationnelle du bétail, de l'Exploitation du cheptel, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres de l'Elevage.

En attendant la création de cette institution, la Commission inter-Etats de l'Elevage et des Productions Animales engage les Etats à organiser des rencontres bilatérales entre les Responsables Nationaux de Santé Animale, au moins une fois par an, pour résoudre sur le terrain les problèmes qui se rapportent au maintien de la santé animale. Elle charge le Secrétariat Exécutif de l'OERS de saisir les Etats en vue de la délivrance rapide aux chefs d'équipes frontalières de vaccination, de laissez-passer spéciaux leur permettant de circuler librement dans les zones frontalières pour échanger toutes informations utiles et se prêter main forte ; elle

recommande aux Services Nationaux d'Elevage de se tenir mutuellement informés de la situation sanitaire des animaux dans leurs Etats respectifs. A cet effet, ces services devront chacun fournir, à l'avenir un rapport mensuel à leurs homologues des autres Etats et au Secrétariat Général à la Planification et au Développement Economique de l'O. E. R. S.

II°) - AMELIORATION GENE TIQUE DES ESPECES

Dans les différents Etats du sou-groupe régional, la recherche zootechnique pour l'amélioration des races animales domestiques, en vue d'accroître leur rendement, a occasionné des investissements substantiels.

C'est ainsi que les Centres de Recherche Nationaux et les Fermes d'Etats suivants ont été créés : Dahara, M'Bao, Sotuba, Niono, Ditinn, Famoula, Maléa etc.....

Cependant, les techniques de sélection et de croisement utilisées dans ces centres portent souvent sur les mêmes races et visent à atteindre les mêmes objectifs, entraînant des doubles emplois onéreux.

Aussi, une coordination et une division rationnelle du travail, suivant les conditions écologiques, l'importance des travaux déjà effectués et les résultats concrets obtenus, permettra un gain de temps et une économie financière substantiels.

C'est pourquoi il est souhaitable et opportun de faire un recensement correcte des actions entreprises dans ce domaine, et de spécialiser chaque Etat dans une ou plusieurs actions ; les résultats satisfaisants obtenus par chacun seraient extrapolés au niveau des autres Etats.

Pour l'élaboration correcte de ce programme de spécialisation, la Commission recommande que soient associés, à sa prochaine réunion, les Responsables Nationaux des Fermes

.../....

d'Elevage et des centres de recherche zootechnique existants.

III°) - ALIMENTATION DU BETAIL :

La Production animale étant importante, les Etats de l'O.E.R.S. doivent s'orienter vers l'amélioration qualitative et quantitative de l'alimentation du cheptel en vue de son exploitation plus rationnelle.

Pour ce faire, il faut améliorer le milieu par :

- 1°) - La réalisation d'un vaste programme d'Hydraulique pastorale, fondé sur une politique commune.
- 2°) - L'amélioration quantitative des pâturages par leur protection contre les feux de brousse ;
l'inventaire et l'étude agrostologique des pâturages.
- 3°) - L'amélioration qualitative du milieu, par la création de ranchs, l'introduction de nouvelles essences fourragères, et l'encouragement de la commercialisation des aliments du bétail disponibles dans nos Etats.
- 4°) - L'amélioration des techniques de conservation fourragère et le développement des cultures fourragères, en vue de l'accroissement des réserves fourragères.

Ce programme fera l'objet d'une étude rationnelle chiffrée, et sa mise en oeuvre planifiée dans le Programme de Développement Economique Intégré des Etats de l'O.E.R.S. D'ores et déjà les Etats pourront communiquer les éléments d'information relatifs aux activités qu'ils ont entreprises à cet effet, dans le cadre national.

...../.....

IV°) - EXPLOITATION DU CHEPTEL ET PRODUITS DERIVES

Les Etats de l'O.E.R.S. doivent améliorer leurs circuits commerciaux traditionnels par une action commune tenant tout d'abord à renforcer les circuits intérieurs à la sous-région. La commercialisation extra-africaine de nos produits étant frappée par les interdits zoo-sanitaires de l'O.I.E., seuls les marchés africains nous sont ouverts.

PRODUITS ANIMAUX : Les Etats de l'O.E.R.S. doivent tout mettre en oeuvre pour créer les conditions de rentabilité des abattoirs de Dakar, Kaédi, Bamako et Gao. A cet effet, la Commission recommande que les Responsables Nationaux de l'exploitation des viandes, cuirs et peaux, se rencontrent pour adopter une politique commune, et jeter les bases d'une coopération avec le Marché Africain de la viande.

LAITS ET DERIVES : Les Etats de l'O.E.R.S. doivent chercher à mieux exploiter leurs produits laitiers, et à améliorer la production.

STATISTIQUES : Afin de faciliter l'élaboration du prochain Programme de Développement Economique Intégré de l'OERS, une campagne d'enquêtes statistiques sera bientôt entreprise par le Secrétariat Général à la Planification et au Développement Economique, en vue de rassembler tous les éléments concernant le cheptel, les produits, dérivés et leur exploitation

V°) - RECHERCHE APPLIQUEE :

La Recherche Scientifique appliquée, base de tout progrès économique, fait appel à un travail d'équipe. L'efficacité d'une telle entreprise dépend essentiellement de la quantité et de la qualité des chercheurs et des investissements qui leur sont consentis.

.../....

Aussi, pour permettre une utilisation optimum des ressources de la sous-région destinées à la recherche dans le domaine de l'élevage, une spécialisation des Etats par secteurs s'avère indispensable. Ainsi chaque Etat se consacrerait à la recherche dans le domaine où il se révèle le plus qualifié de par son écologie et l'infrastructure dont il dispose/.

Pour permettre à la Commission d'élaborer un programme d'actions harmonisées dans le domaine de la Recherche, celle-ci recommande que lui soit associés, lors de sa prochaine réunion, les Responsables Nationaux des laboratoires et centres de recherche existants : Dakar-Hann, Bamako, Kindia.

VI°) - FORMATION DES CADRES DE L'ELEVAGE :

Pour mener à bonne fin l'intégration économique en matière d'élevage et de productions animales, il est essentiel d'entreprendre simultanément un programme continu de formation de cadres spécialisés dans ce domaine.

Compte tenu de l'immensité de nos Etats, qui connaissent une insuffisance de voies de communications et d'infrastructure vétérinaire, compte-tenu de la dispersion des troupeaux, le développement et l'amélioration de l'élevage et de ses activités annexes ne sont possibles qu'avec une augmentation quantitative et qualitative du personnel technique des Etats. Aussi la commission inter-Etats de l'Elevage et des Productions animales demande au Secrétariat Général aux Affaires Educatives, Culturelles et Sociales de l'O.E.R.S. de présenter, à sa prochaine réunion, un rapport sur les Ecoles de formation des cadres d'Elevage et des Industries animales.

.../....

Ce rapport fera ressortir les voies et moyens d'organisation de la coopération pour la formation des cadres supérieurs, des cadres moyens, et des cadres subalternes./.

La Commission Inter -Etats
de l'Elevage et des
Productions Animales